

## Le château de Wamin

Au centre du village, sur la rive droite de la Ternoise, s'élève à flanc de coteau, un château qui dissimule derrière l'apparente homogénéité de ses façades, les apports successifs de différentes campagnes de travaux aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

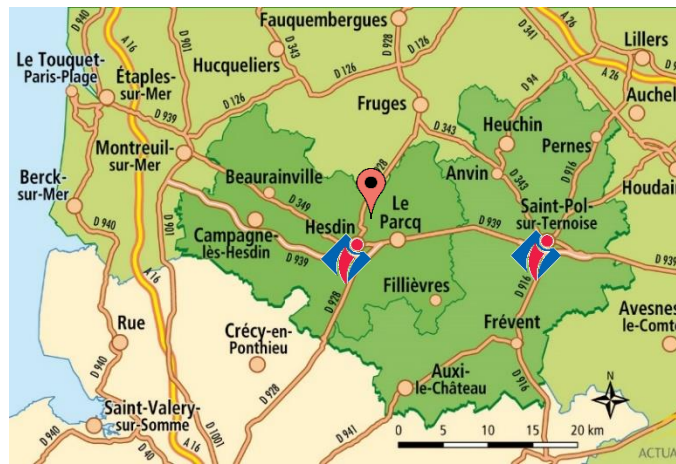
Une fois franchie l'entrée encadrée par deux pavillons (attention, propriété privée), on découvre au bout d'une allée pavée, une importante construction d'aspect très classique, en briques avec chaînes d'angles, encadrements des fenêtres et bandeaux en pierre.

Elle comporte deux courtes ailes en retour, prolongées de chaque côté par des bâtiments plus petits. La partie centrale, surmontée d'un fronton triangulaire qu'orne un cadran solaire, est percée de deux baies en plein cintre.

Visible de loin, la façade arrière reprend à peu près les mêmes dispositions. Les dépendances en pierre sont datées de 1782.

L'ensemble des constructions est dû à la famille de Fléchin, qui posséda la terre de Wamin à partir de 1409. Saisi et vendu en 1795, mais racheté sous le Consulat par les filles du marquis de Fléchin, le château fut à nouveau vendu en 1811 et acquis par M. Bernard Lefebvre de Gouÿ pour son fils Charles, dont la famille le possède toujours.

A l'exception du grand salon, remanié sous la Restauration, l'intérieur a conservé le caractère qu'il avait au XVIII<sup>e</sup> siècle : salle des archives avec voûte d'arêtes et encoignures, plafonds en gypseries, dallages en marbre, cheminées, escaliers aux rampes à balustres en bois, chambres à l'étage avec alcôve, garde-robe et cabinet du domestique.



### A HESDIN

21, Place d'Armes 62140 Hesdin

+33 (0)3 21 86 19 19

[accueil@7valleesternoistourisme.com](mailto:accueil@7valleesternoistourisme.com)

☞ Hors vacances scolaires :

Du lundi au samedi, de 9h30 à 13h et de 14h30 à 18h

☞ Vacances scolaires (entre printemps et automne) :

Du lundi au samedi, de 9h30 à 13h et de 14h30 à 18h ainsi que les dimanches et jours fériés, de 10h à 13h

### A SAINT POL SUR TERNOISE

Place de l'Hôtel de Ville

62130 Saint Pol sur Ternoise

+33 (0)3 21 47 08 08

[accueilstpol@7valleesternoistourisme.com](mailto:accueilstpol@7valleesternoistourisme.com)

☞ Du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 17h30 ; le samedi, de 10h à 12h

[www.7valleesternoistourisme.com](http://www.7valleesternoistourisme.com)

Tous nos sentiers en téléchargement PDF et au format GPX sur notre site web !



Retrouvez-nous sur Facebook et Instagram



## RANDONNÉE PEDESTRE EN 7 VALLEES TERNOIS

# Sentier du Mont Galant

113m

28m



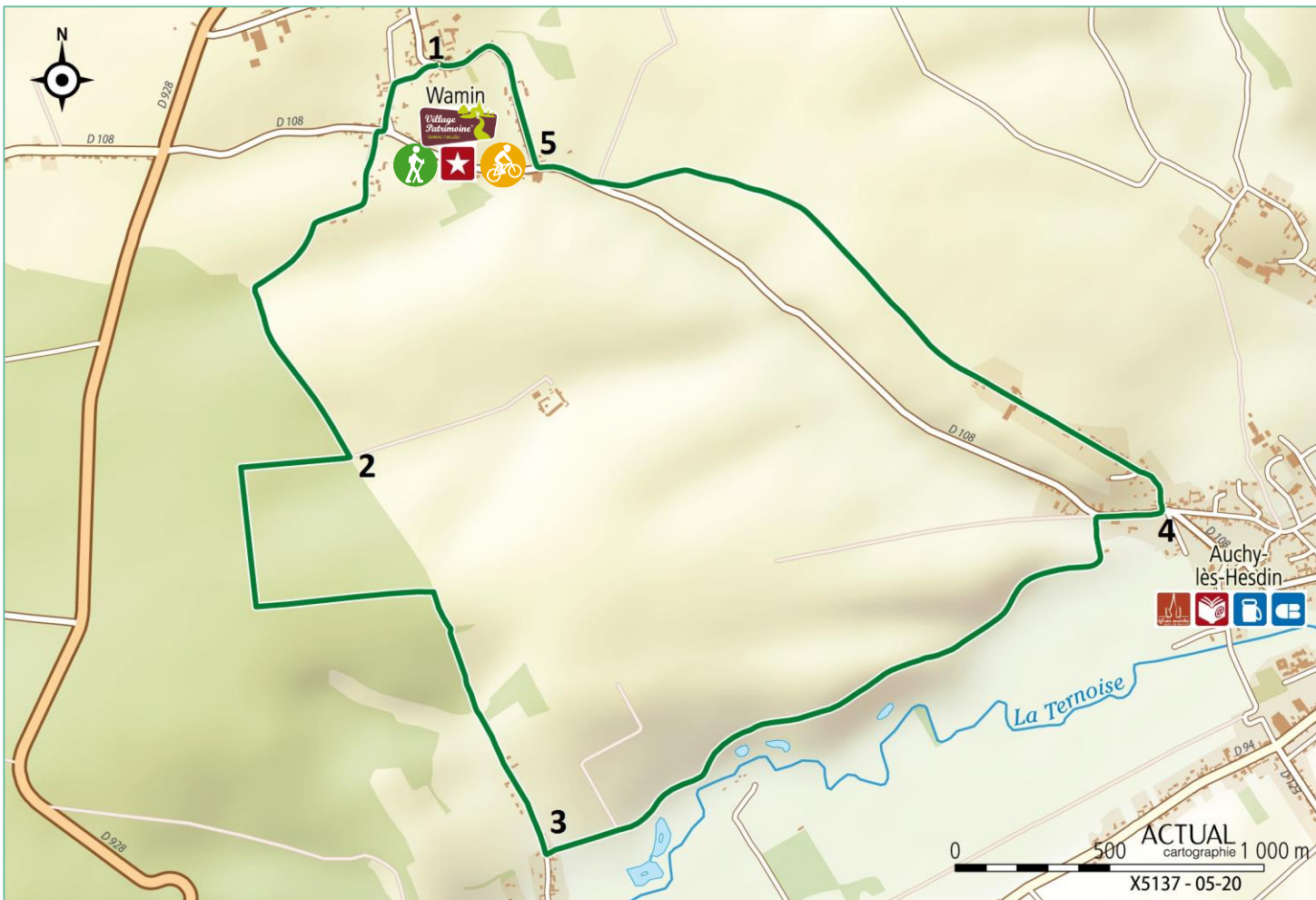
185m

9km-3h  
Départ : parking de la mairie de Wamin  
Niveau : facile



Cette belle escapade vous conduira de la lisière de la forêt domaniale d'Hesdin à un des vallons de la Ternoise.

7 Vallées Ternois  
TOURISME



1. Du parking de la Mairie, descendre rue du Maréchal. À la D108, tourner à droite, puis de suite à gauche. Continuer sur le chemin de terre en direction de la forêt domaniale d'Hesdin. Ne pas entrer dans le sous-bois, mais longer la lisière à gauche jusqu'à la première intersection.

2. S'engager à droite dans la forêt. Emprunter le premier chemin à gauche, puis au chemin gravillonné, tourner à gauche et regagner la lisière de la forêt. Poursuivre à droite en bordure de bois, puis garder la direction jusqu'aux premières maisons de Grigny.

3. À la première intersection, tourner à gauche sur un chemin. Poursuivre tout droit sur le chemin ondulant en bas du coteau dans la vallée de la Ternoise jusqu'à Auchy les Hesdin. Suivre la D108 à droite (rue de Wamin).

4. Monter à gauche par la rue de Bellevue. Prolonger sur le chemin de terre qui redescend à la D108. Emprunter celle-ci à droite sur 200m (prudence).

5. Tourner à droite dans la rue de l'église. Devant le château, prendre à gauche pour revenir au point de départ.

Légende	
	Village patrimoine®
	Musée et site à visiter
	Eglise ouverte nord de France®
	Médiathèque
	Carburant 24/24
	Distributeur de billets
	Départ de sentier pédestre
	Départ de sentier VTT

### Code de bonne conduite du randonneur

1. Restez sur les chemins et sentiers balisés.
2. Gardez vos chiens en laisse.
3. Respectez les cultures et les animaux, outils de travail des agriculteurs.
4. Soyez courtois avec les autres usagers de la nature.
5. Ne jetez rien, emportez vos déchets.
6. Ne faites pas peur en forêt.
7. Observez la faune et la flore sans les toucher.
8. Soyez silencieux et discret.
9. Respectez les équipements d'accueil et de signalisation.
10. Signalez toute difficulté majeure rencontrée sur le parcours.

